

CONCOURS  
& EXAMENS **2022**

# ACTUALITÉ 2021-2022

**Tous les événements incontournables !**  
RÉSUMÉS • ANALYSES • MISES EN PERSPECTIVE



- ✔ **50** synthèses et portraits
- ✔ **Tous** les faits, dates et chiffres à connaître
- ✔ **85** graphiques, cartes et schémas
- ✔ **200** QCM corrigés



**OFFERT**

**ACTU 2022**  
mois par mois  
**+ 200 QCM**  
interactifs  
en ligne

Vuibert



CONCOURS  
& EXAMENS 2022

# ACTUALITÉ 2021-2022

**Tous les événements incontournables !**  
RÉSUMÉS • ANALYSES • MISES EN PERSPECTIVE

**Sous la coordination de Jérôme Calauzènes**

**Pablo Ahumada**

Diplômé de Sciences Po Paris,  
secrétaire des Affaires étrangères

**Adrien Beaulieu**

Diplômé de Sciences Po Paris,  
professeur des écoles à Paris

**Jérôme Calauzènes**

Agrégé d'histoire,  
professeur d'histoire et de géopolitique  
en classes préparatoires, enseignant à l'IEP  
de Saint-Germain-en-Laye

**Glen Grainger**

Agrégé de lettres modernes,  
professeur de français et de culture générale  
en lycée et en BTS

**Marion Le Calvez**

Diplômée de Sciences Po Paris,  
agrégée d'histoire,  
professeure d'histoire-géographie

**Valérie Morin**

Agrégée d'histoire,  
docteure en histoire et  
professeure d'histoire et géographie  
en lycée à Paris

**Paul Muthélet**

Étudiant en master « Diplomatie et  
négociations stratégiques » à Paris

**Fabrice Senechal**

Étudiant à Sciences Po en master sécurité  
internationale à Cergy

**Alice Volkwein**

Agrégée d'allemand,  
normalienne et titulaire d'un thèse en histoire  
allemande,  
professeure d'allemand  
en classes préparatoires à Paris

**Vuibert**

# OFFERT EN LIGNE

pour réussir vos concours et examens 2022

Suivez l'**actualité 2022 mois par mois**  
grâce à notre fil d'actu

+

Testez votre connaissance de l'actualité  
avec **200 QCM interactifs**

À télécharger

sur **[www.vuibert.fr/site/213140](http://www.vuibert.fr/site/213140)**

Maquette : Séverine Tanguy

Couverture : Séverine Tanguy, adaptation Primo&Primo

Réalisation : Grafatom

Illustrations : Valérie Goncalves et Christel Parolini

Crédits photographiques de couverture : Photo12/Alamy/American Photo Archive

ISBN : 978-2-311-21314-0

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite.

Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.

S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie :

20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – Janvier 2022 – 5, allée de la 2<sup>e</sup> D.B. – 75015 Paris – [www.vuibert.fr](http://www.vuibert.fr)



# SOMMAIRE



## GÉOPOLITIQUE

- ▶ La victoire des talibans : État stabilisé ou risque géopolitique ? ..... 8
- ▶ Le début de mandat de Joe Biden :  
une réussite entachée par l'échec en Afghanistan ? ..... 12
- ▶ Birmanie : un énième recul politique ? ..... 16
- ▶ Nouveau coup d'État militaire au Mali : une guerre sans fin ? ..... 20
- ▶ Israël-Palestine : la nouvelle flambée des violences ..... 24
- ▶ Personnalité – Ebrahim Raïssi, conservateur contraint à l'ouverture ? ..... 28
- ▶ Un président biélorusse prêt à tout pour rester au pouvoir ? ..... 30
- ▶ Personnalité – Alexeï Navalny,  
un danger grandissant pour le pouvoir russe ? ..... 34
- ▶ Le projet Pegasus : une affaire de surveillance généralisée ..... 36



### AUTRES FAITS MARQUANTS 2021

40



### QCM

42

PARTIE 1



## POLITIQUE FRANÇAISE ET EUROPÉENNE

- ▶ Les élections départementales et régionales :  
une tragédie démocratique ? ..... 48
- ▶ La réforme de la justice en France : vers plus de confiance ? ..... 52
- ▶ Quel avenir pour la réforme des retraites en France ? ..... 56
- ▶ Rapports Stora et Duclert : vers une « réconciliation » des mémoires ? ..... 60
- ▶ Personnalité – Valéry Giscard d'Estaing : un homme politique moderne ? ..... 64
- ▶ La France et l'Europe à l'épreuve de la Covid-19 : un bilan ..... 66
- ▶ Les élections législatives allemandes de septembre 2021,  
signe d'un renouveau ? ..... 70
- ▶ Brexit : tous perdants ? ..... 74
- ▶ Personnalité – Keir Starmer,  
un leader modéré pour rendre le 10 Downing Street au Labour ? ..... 78



### AUTRES FAITS MARQUANTS 2021

80



### QCM

82

PARTIE 2



## ÉCONOMIE, ENTREPRISES ET MONDE DU TRAVAIL

### PARTIE 3

- ▶ La « génération Covid », première victime du virus ou artisan de l'après ? ..... **88**
- ▶ Le plan France Relance : une réponse ambitieuse face à une crise économique inédite ..... **92**
- ▶ Épargne, chômage, dette et déflation : les visages de l'économie française post-Covid ..... **96**
- ▶ Personnalité – Bernard Arnault, parmi les hommes les plus riches du monde ..... **100**
- ▶ L'enlisement de l'*Ever Given* : l'économie mondiale échouée dans le canal de Suez ..... **102**
- ▶ Impôt mondial sur les sociétés : union pour une fiscalité plus juste ? ..... **106**
- ▶ Les cryptomonnaies : entre opportunités d'investissement et menaces ..... **110**
- ▶ Personnalité – Andy Jassy, nouveau DG d'Amazon : rupture ou continuité ? ..... **114**



### AUTRES FAITS MARQUANTS 2021

**116**



### QCM

**118**



## SOCIÉTÉ

### PARTIE 4

- ▶ La loi sécurité globale, un nouveau paradigme pour le maintien de l'ordre français ..... **124**
- ▶ Police et justice, un nouveau divorce ? ..... **128**
- ▶ PMA et GPA en France : pourquoi tant de différences ? ..... **132**
- ▶ La loi « séparatisme », une réponse aux réunions non mixtes et à « l'islamo-gauchisme » ? ..... **136**
- ▶ L'affaire Olivier Duhamel : un classement sans suite qui a eu des répercussions ..... **140**
- ▶ L'Espagne légalise l'euthanasie : une mesure encore peu répandue ..... **144**
- ▶ Personnalité – Jean-Michel Blanquer, ministre « star » controversé ..... **148**
- ▶ Personnalité – Joséphine Baker : une meneuse de revues au Panthéon ..... **150**



### AUTRES FAITS MARQUANTS 2021

**152**



### QCM

**154**



## CULTURE ET SPORT

- ▶ Personnalité – Jean-Paul Belmondo, de la Nouvelle Vague à Bébel..... **160**
- ▶ Le pass Culture contre les fractures culturelles : succès culturel ou succès politique ? ..... **162**
- ▶ Les NFT révolutionnent-ils vraiment le monde de l'art ? ..... **166**
- ▶ La disparition des langues dans le monde : un phénomène inexorable ? ..... **170**
- ▶ Personnalité – Christiane Taubira, quelle empreinte dans le droit français ? .... **174**
- ▶ Les Jeux olympiques ont-ils encore un sens ? ..... **176**
- ▶ La création de la Super Ligue européenne de football, échec ou révolution ? ..... **180**
- ▶ Transferts sportifs, la fin d'une envolée des prix ? ..... **184**



### AUTRES FAITS MARQUANTS 2021

**188**



### QCM

**190**

**PARTIE 5**



## SCIENCES ET ENVIRONNEMENT

- ▶ L'ARN messager dans les vaccins, une technique méconnue ? ..... **196**
- ▶ Vers une privatisation de la course à l'espace ? ..... **200**
- ▶ Personnalité – Thomas Pesquet, un héros national d'un nouveau type ..... **204**
- ▶ La loi « climat et résilience », un bilan décevant ? ..... **206**
- ▶ La justice climatique : un outil efficace pour protéger l'environnement ? ..... **210**
- ▶ L'affaiblissement du Gulf Stream : un danger climatique ? ..... **214**
- ▶ L'hydrogène est-il l'énergie de demain ? ..... **218**
- ▶ Personnalité – Hilda Flavia Nakabuye :  
une incarnation de la jeunesse militante africaine ..... **222**



### AUTRES FAITS MARQUANTS 2021

**224**



### QCM

**226**

**PARTIE 6**



### ANALYSE DE DOCUMENT ICONOGRAPHIQUE

**230**



### ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2021

**234**



### 20 CITATIONS INCONTOURNABLES DE L'ANNÉE 2021

**236**



## CLASSEMENTS INCONTOURNABLES EN 2021

▶ Les 10 puissances militaires les plus importantes de la planète .....	242
▶ Les 10 personnalités politiques françaises les plus populaires .....	243
▶ Les 10 pays européens les plus vaccinés .....	244
▶ Les 10 plus grandes capitalisations boursières du monde .....	245
▶ Les 10 personnes les plus riches du monde .....	246
▶ Les 10 pays les plus dangereux pour les femmes dans le monde .....	247
▶ Les 10 pays où les plus aisés détiennent le pourcentage le plus élevé de richesse .....	248
▶ Les 10 des sports avec le plus de licenciés en France .....	249
▶ Les 10 films les plus vus au cinéma en France .....	250
▶ Les 10 pays comptant le plus de prix Nobel de médecine .....	250
▶ Les 10 pays de l'Union européenne qui utilisent le plus d'énergie renouvelable .....	254



# GÉOPOLITIQUE

- ▶ La victoire des talibans :  
État stabilisé ou risque géopolitique ? ..... **8**
- ▶ Le début de mandat de Joe Biden :  
une réussite entachée par l'échec en Afghanistan ?..... **12**
- ▶ Birmanie : un énième recul politique ?..... **16**
- ▶ Nouveau coup d'État militaire au Mali :  
une guerre sans fin ? ..... **20**
- ▶ Israël-Palestine : la nouvelle flambée des violences ..... **24**
- ▶ Personnalité – Ebrahim Raïssi,  
conservateur contraint à l'ouverture ? ..... **28**
- ▶ Un président biélorusse prêt à tout  
pour rester au pouvoir ? ..... **30**
- ▶ Personnalité – Alexeï Navalny,  
un danger grandissant pour le pouvoir russe ? ..... **34**
- ▶ Le projet Pegasus : une affaire  
de surveillance généralisée ..... **36**

**+** **AUTRES FAITS MARQUANTS 2021** **40**

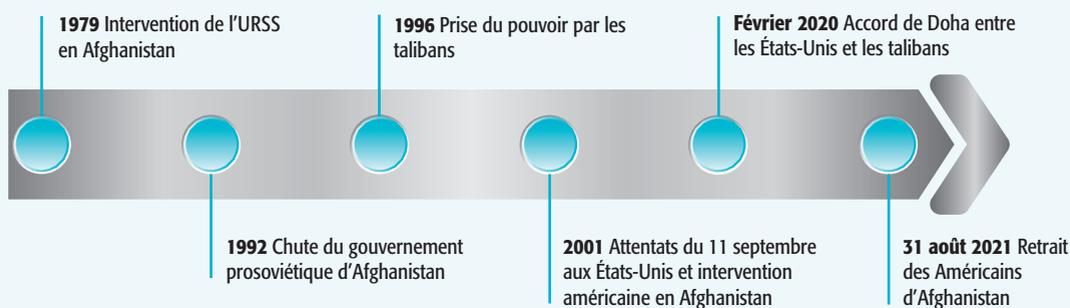
**✓** **QCM** **42**



# La victoire des talibans : État stabilisé ou risque géopolitique ?

par Jérôme Calauzènes

**L**e 15 août 2021, le président d'Afghanistan, Ashraf Ghani, a fui le pays et les talibans ont progressivement pris plusieurs villes et notamment la capitale, Kaboul. Les offensives ont été menées suite à la décision confirmée par Joe Biden de retirer les troupes américaines au 31 août 2021, après vingt ans de guerre.



## ► L'Afghanistan, un pays instable, ravagé par la guerre

Ancienne colonie britannique, l'Afghanistan est devenu indépendant en 1921, mais a connu une instabilité chronique et de nombreux coups d'État. Pendant la guerre froide, l'influence communiste grandit. En 1978, un régime prosoviétique se met en place, mais il est rapidement mis en difficulté car les réformes menées heurtent les coutumes du pays. À la suite d'un nouveau coup d'État, l'URSS décide d'envahir le pays en décembre 1979 afin de pérenniser son influence dans la zone.

Une résistance s'organise autour des moudjahidines (les « guerriers saints »), qui revendiquent leur appartenance à l'islam. Ils constituent différents groupes, mais le plus connu est celui du commandant Massoud. La guerre est finalement gagnée par les rebelles, les troupes soviétiques quittent progressivement le pays. L'aide de l'URSS s'amenuise d'année en année jusqu'à s'arrêter en 1989, date du début de l'implosion du bloc de l'Est. Le Pakistan voisin contribue également à attaquer le régime prosoviétique, et les États occidentaux soutiennent la résistance (notamment les États-Unis).

Le régime prosoviétique tombe finalement en 1992 et l'État islamique d'Afghanistan est proclamé. Les rivalités entre les anciens alliés s'exacerbent pourtant et, en 1994, une nouvelle force apparaît, les talibans, un groupe d'étudiants en théologie, essentiellement de l'ethnie pachtoune. Ils prennent finalement Kaboul en 1996. Seul Massoud, à la tête de l'Alliance du Nord, tente de s'opposer à eux. Le pays est renommé Émirat islamique d'Afghanistan, dirigé par le mollah Omar qui s'autoproclame commandeur des croyants. Soutenus par le Pakistan qui voit d'un bon œil la stabilité de son voisin, les talibans restaurent la paix et imposent un régime politique islamique, fondé sur une interprétation stricte de la charia.

Les pays occidentaux prennent leurs distances avec ce régime qui offre des camps d'entraînement à Al-Qaïda et qui dynamite, en 2001, les statues de Bouddha de Bamiyan, vestiges archéologiques d'une valeur historique universelle... En 2001, suite aux attentats du 11 septembre, les États-Unis décident d'intervenir dans le pays en octobre afin d'en chasser les talibans. C'est chose faite en novembre, mais les talibans organisent une résistance farouche, avec le soutien du Pakistan voisin.

Les États-Unis ne parviennent pas à stabiliser ni à démocratiser le pays malgré la mise en place d'une nouvelle Constitution en 2003 et d'élections en 2004 (où Hamid Karzai est désigné Président). Après l'assassinat de Ben Laden en 2011, ils songent progressivement à se désengager.

## ► Les raisons du retrait américain et de la victoire rapide des talibans

Les États-Unis de Trump ont finalement négocié l'accord de Doha en février 2020 : retrait complet des troupes étrangères, en échange de garanties de sécurité et d'un engagement des talibans à discuter avec le gouvernement régulier de Kaboul, et notamment le président Ghani. Lors de son arrivée au pouvoir, Joe Biden n'avait pas vraiment la possibilité de revenir sur cette décision, et l'engagement a été pris de retirer les troupes américaines avant le 31 août 2021. Les États-Unis ont connu la guerre la plus longue de leur histoire, qui leur a coûté près de 1 000 milliards de dollars sans voir de perspective de réelle stabilisation.

Cet échec américain est dû au fait que l'Afghanistan a toujours été un pays rentier qui vit encore, outre du narcotraffic, de l'argent donné par d'autres puissances : le Royaume-Uni pour lutter contre l'influence russe à l'époque de la colonisation, l'URSS et les États-Unis dans le cadre de la guerre froide. Après 2001, Washington a poursuivi en ce sens ce qui n'a pas permis de développer le pays (or, cela aurait pu gagner une partie de la population à la cause occidentale). Les États-Unis ne se sont pas non plus suffisamment appuyés sur le Pakistan (jamais considéré comme un véritable allié car il jouait un double jeu) ni sur l'Iran, tous deux voisins. Enfin, l'Irak semblait être une priorité sur l'Afghanistan.

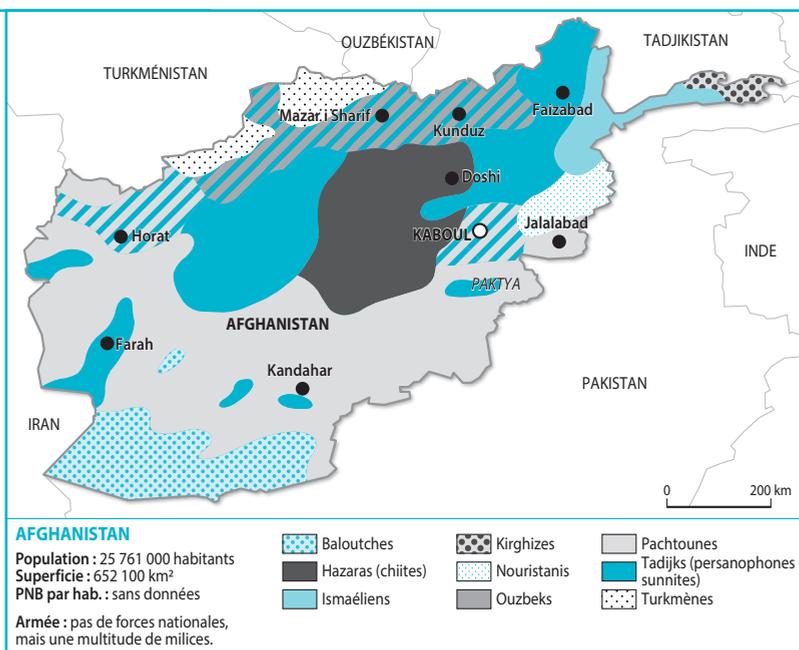
Les talibans ont, quant à eux, rapidement vaincu une armée afghane dont les observateurs avaient largement surévalué les effectifs pour recevoir plus de subsides américains. Celle-ci était également corrompue et démoralisée. De nombreux chefs locaux et seigneurs de guerre se sont rapidement ralliés aux talibans tandis que le gouvernement mis

en place par les Américains était discrédité (échec en termes de stabilisation, manque de légitimité, corruption).

## ► Les incertitudes sur le nouvel État afghan et sur l'avenir de la région

Il faut d'abord souligner les divisions au sein du mouvement des talibans, principalement entre les modérés et les radicaux. Ces forces centrifuges se doublent d'oppositions ethniques (Pachtounes majoritaires, Baloutches, Hazaras, Ismaéliens, Kirghizes, Turkmènes...). Mais pour Olivier Roy, spécialiste de l'islam et de l'Afghanistan, les talibans ont toujours réussi à surmonter leurs divergences, à tel point qu'un consensus a été trouvé autour de Mohammad Hassan Akhund, nommé à la tête de l'État afghan.

### Les divisions ethniques en Afghanistan, facteur d'instabilité



Source : *Le Monde*, 2001

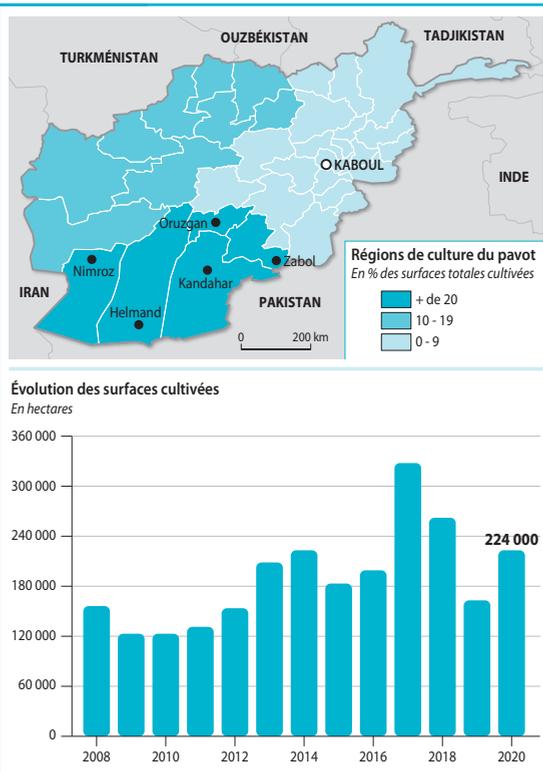
Le nouveau régime va mettre en place une application stricte de la charia, malgré sa volonté de donner une image « acceptable ». Un ministère pour la Promotion de la vertu et la Répression du vice a été créé en 2021. Les femmes et les minorités comme les Hazaras, presque tous chiites, risquent d'être les premières victimes des talibans.

La menace terroriste fait aussi peser beaucoup d'incertitudes sur le nouvel État afghan. L'État islamique au Khorassan, branche de Daech, a commis le 26 août 2021 à l'aéroport de Kaboul un attentat qui a fait plus de 180 morts, pour dénoncer l'accord de Doha et s'opposer au fait que les talibans aient négocié avec les Américains. Force est donc de constater que, si les talibans restent les alliés d'Al-Qaïda (cette organisation fai-

sant planer le risque de création d'un foyer du terrorisme international en Afghanistan), l'État islamique cherche à s'opposer à eux.

Enfin, sur un plan économique, les talibans seront-ils à même de développer un pays dont l'économie repose essentiellement sur l'agriculture et qui produit surtout, de façon illégale, du pavot pour alimenter les réseaux de drogue (il est le principal producteur d'opium au monde) ? Et s'il dispose de nombreuses réserves de matières premières (cuivre, fer, mercure, cobalt, lithium et « terres rares »), à peu près aucune mine n'est exploitée en raison de l'insécurité et de l'absence d'investissements.

### L'économie de l'opium en Afghanistan



Source : AFP.

C'est là peut-être que la pression de la communauté internationale peut jouer et tenter d'infléchir la politique des talibans. Mais elle semble très divisée puisque la Chine et la Russie ont décidé de maintenir leur ambassade à Kaboul, montrant par là qu'elles sont prêtes à dialoguer avec le nouveau régime.

### Mise en perspective

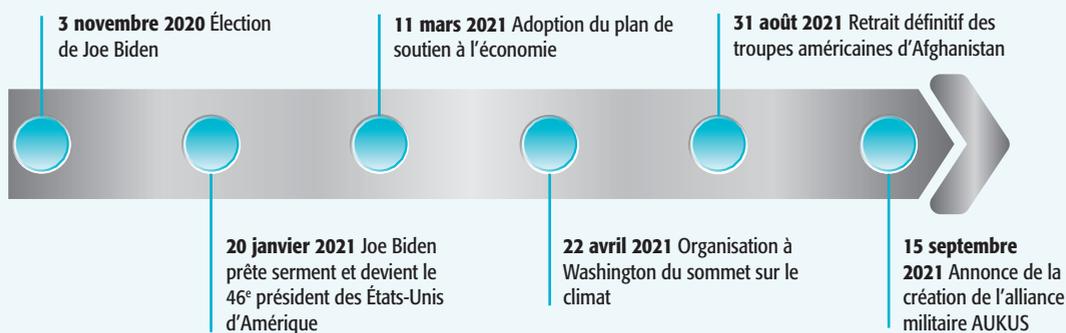
Beaucoup s'interrogent sur un retour de l'isolationnisme américain. Cela pourrait laisser espérer à la Chine ou à la Russie la possibilité d'annexer des territoires (Taïwan...).



# Le début de mandat de Joe Biden : une réussite entachée par l'échec en Afghanistan ?

par Pablo Ahumada

Investi officiellement le 20 janvier 2021, Joe Biden a réussi son début de mandat grâce à une campagne de vaccination efficace, à l'adoption d'un plan massif de soutien à l'économie et au retour à une diplomatie multilatérale. Toutefois, les conséquences du retrait des troupes américaines d'Afghanistan, la gestion de l'immigration et la forme de l'annonce du partenariat AUKUS pourraient entacher durablement son mandat.



## ► Un début de mandat essentiellement consacré à la crise sanitaire et économique

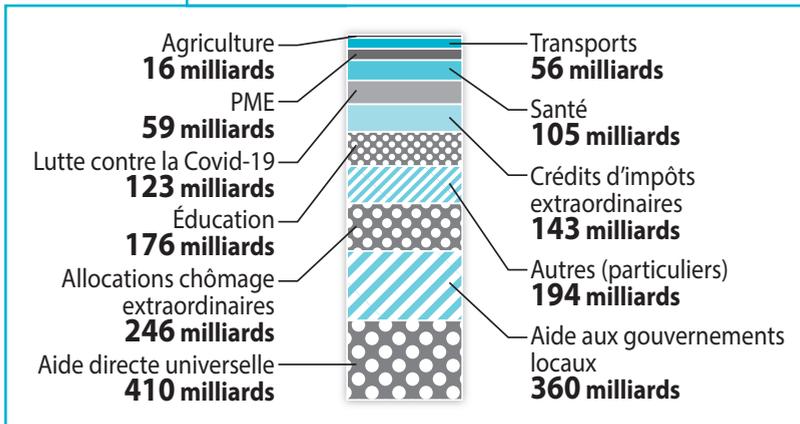
Dès son investiture, la priorité affichée de Joe Biden a été d'organiser une réponse forte à la crise sanitaire, par contraste avec son prédécesseur Donald Trump, pour qui la Covid-19 ne représentait pas un risque sérieux. Cette priorité s'est déclinée en deux volets, avec comme premier volet l'organisation de la campagne de vaccination menée avec un certain succès. Ainsi, plus de 200 millions de doses ont pu être administrées en moins de cent jours, bien au-delà des 100 millions que Biden avait fixés lors de sa campagne.

Le deuxième volet de la réponse à la crise sanitaire visait à répondre aux conséquences économiques de la pandémie. Sur cet aspect, également, le début du mandat de Joe Biden peut être qualifié de succès, puisqu'un plan de soutien à l'économie (*American Rescue Plan*) d'une valeur de 1 900 milliards de dollars a été adopté dès le 11 mars 2021. Ce plan de soutien prévoit, par exemple, le versement de chèques de 1 400 dollars aux Américains dont les revenus imposables sont inférieurs à 75 000 dollars par an ou la prolongation d'une allocation-chômage hebdomadaire de 300 dollars versée par l'État fédéral.

Ce plan de soutien doit ultérieurement être complété par un plan massif de relance de l'économie, dont l'ampleur représente un tournant majeur quant au rôle de l'État (traditionnellement peu interventionniste) dans l'économie aux États-Unis. Articulé également autour de deux volets, ce plan de relance devrait s'élever à un montant total de 4 000 milliards de dollars. Le premier volet, d'un montant de 1 000 milliards de dollars, relatif aux infrastructures « physiques » a été adopté le 10 août 2021. Un deuxième volet (montant prévisionnel de 3 500 milliards de dollars) concernant les infrastructures « humaines » (financement des familles, de l'assurance maladie ou de l'école maternelle) doit le compléter ultérieurement.

En somme, en ayant adopté 42 décrets exécutifs en cent jours, visant essentiellement à apporter une réponse forte à la crise sanitaire et économique engendrée par la pandémie de Covid-19, Joe Biden a réussi les débuts de son mandat sur le plan de la politique intérieure.

### Le plan de relance américain



## ► Le retour à une diplomatie multilatérale et la poursuite du pivot vers l'Asie

Lors de son discours du 4 février 2021 prononcé depuis le département d'État américain, Biden avait notamment affirmé le « *retour de la diplomatie au cœur de la politique étrangère américaine* ». Marquant ainsi une rupture avec son prédécesseur, il a dès le début de son mandat souhaité consacrer le retour à une diplomatie traditionnelle, reposant sur le multilatéralisme et les alliances traditionnelles américaines. Concrètement, les États-Unis ont signifié leur retour

dans l'accord de Paris sur le climat, au Conseil des droits de l'homme et à l'Organisation mondiale de la Santé. L'organisation d'un sommet sur le climat, le 22 avril 2021 à Washington, illustre cette volonté de redevenir un acteur diplomatique central. L'administration Biden a également annoncé vouloir revenir au sein de l'accord sur le nucléaire iranien (JCPOA) en contrepartie d'un retour de l'Iran à ses propres obligations. Si elles n'ont pas encore abouti, des négociations se sont tenues au printemps et à l'été 2021 à Vienne dans cet objectif.

La diplomatie américaine s'est également attachée à rétablir ses alliances traditionnelles, en particulier en Europe et en Asie. Joe Biden a ainsi participé au sommet du G7 à Londres en mai 2021 et à des sommets de l'OTAN et avec l'Union européenne en juin 2021. Mais c'est surtout l'Asie qui a constitué la priorité de la diplomatie américaine au début de ce mandat. Inquiètes de l'émergence et de la rivalité de la Chine, les autorités américaines ont réservé leurs premières visites officielles à l'Asie. Le président Biden a ainsi participé à un Sommet virtuel du Quad (États-Unis, Australie, Inde, Japon) en mars 2021, puis reçu le Premier ministre japonais Yoshihide Suga à Washington en avril et le président de la République de Corée du Sud Moon Jae-in en mai. Pour sa part, Anthony Blinken, secrétaire d'État américain, avait effectué son premier déplacement à l'étranger en Asie (Japon, Corée du Sud et Inde). L'Indopacifique apparaît donc comme la priorité de la politique étrangère américaine en ce début de mandat, essentiellement dans l'objectif de contrecarrer l'influence de la Chine. En témoigne notamment le nouveau partenariat officialisé le 15 septembre 2021 avec le Royaume-Uni et l'Australie.

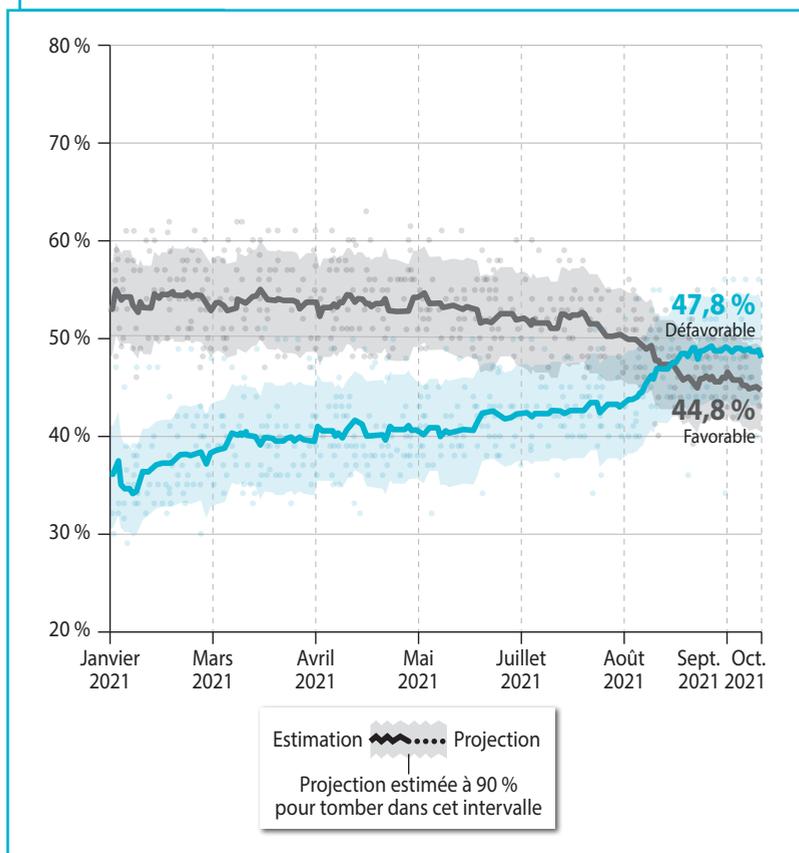
## ► Plusieurs crises pourraient cependant entacher le mandat de Joe Biden

La première crise concerne la question migratoire à la frontière sud des États-Unis. Rien que pour le mois de février 2021, plus de 100 000 personnes auraient tenté d'entrer aux États-Unis par la frontière avec le Mexique et 10 000 enfants et adolescents sans papiers auraient été recensés. L'opposition républicaine a estimé que le projet de réforme de l'immigration, annoncé par le président Biden, prévoyant notamment le gel de la construction du mur à la frontière mexicaine et la régularisation de 11 millions de sans-papiers, aurait créé un afflux de migrants.

De plus, les conséquences du retrait des troupes américaines d'Afghanistan pourraient entacher durablement le bilan du début de mandat de Joe Biden. En avançant la date du retrait militaire américain d'Afghanistan au 4 juillet au lieu du 11 septembre, les États-Unis ont ouvert la voie à la reconquête du pouvoir par les talibans. De fait, le 15 août, la capitale Kaboul était de nouveau contrôlée par les talibans. L'administration Biden a été fortement critiquée pour son impréparation et pour n'avoir pas anticipé la possibilité d'une reprise en main aussi rapide du pays par les talibans. Les critiques se sont amplifiées après les attentats à l'aéroport de Kaboul le 26 août, faisant 182 morts, dont 13 militaires américains. Qui plus est, les États-Unis ont dû renvoyer des soldats en Afghanistan afin de sécuriser l'aéroport et de pouvoir organiser l'évacuation de leurs ressortissants et d'Afghans sous la menace des talibans.

Enfin, l'annonce, le 15 septembre, du partenariat AUKUS (acronyme de Australia, United Kingdom, United States) risque de ternir l'image de « renouveau » que laissait augurer l'élection de Joe Biden. Cette alliance militaire, dont l'objectif sera de fournir à l'Australie huit sous-marins à propulsion nucléaire de conception américaine, s'est créée au prix de la rupture soudaine du contrat qui liait la France et l'Australie pour la livraison de douze sous-marins conventionnels. La manière dont cette annonce a été rendue publique, sans aucune consultation en amont de la France, pourtant État allié, a conduit le ministre des Affaires étrangères français à dénoncer la méthode Biden, similaire à celle de Trump « sans les tweets ».

### Évolution de la cote de popularité de Joe Biden entre le début de son mandat et septembre 2021



Source : projet FiveThirtyEight.

### Mise en perspective

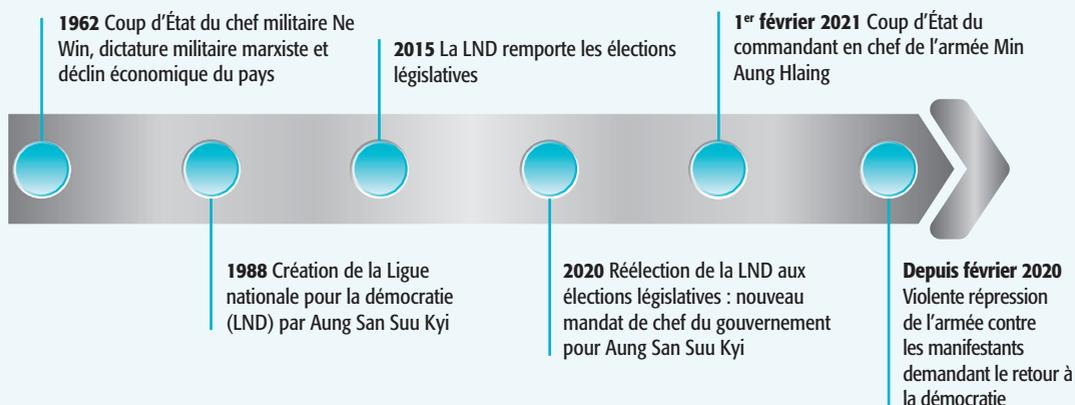
Joe Biden pourrait perdre son étroite majorité au Congrès lors des élections de mi-mandat prévues le 8 novembre 2022. Traditionnellement, ces élections sont défavorables au parti du président de la République au pouvoir.



# Birmanie : un énième recul politique ?

par Paul Muthélet

**L**e 1<sup>er</sup> février 2021, un coup d'État renverse le président birman Win Myint et la célèbre chef du gouvernement Aung San Suu Kyi. Le pays replonge dans une période de dictature militaire et de répressions que les Birmans espéraient finie avec la transition démocratique en cours depuis 2010. Cette situation cause une indignation nationale, avec de nombreuses manifestations locales, mais aussi internationales.



## ► D'anciennes tensions politiques birmanes cristallisées par l'élection de 2020

Depuis le milieu du xx<sup>e</sup> siècle et les occupations successives par le Royaume-Uni et le Japon, l'histoire politique birmane est marquée par l'instabilité. Dès 1962, un coup d'État place le général Ne Win et sa junte militaire à la tête du pays. La soudaine autarcie de la Birmanie provoque un arrêt brutal de son développement économique. Alors que le pays était en 1939 le plus grand exportateur de riz au monde, qu'il avait une économie prometteuse et les meilleures universités d'Asie du Sud-Est, l'ONU le classe en 1987 parmi les pays les moins avancés. Malgré le départ de Ne Win en 1988, la dictature militaire se perpétue et entérine le déclin économique birman. C'est dans ce contexte qu'Aung San Suu Kyi, fille du très populaire leader indépendantiste Aung San, crée la Ligue nationale pour la démocratie (LND) qui s'oppose frontalement à la junte militaire. Elle est alors arrêtée en 1989 et placée en résidence surveillée pendant six ans. Aung San Suu Kyi reçoit

le prix Nobel de la paix en 1991 et devient une figure mondiale de la lutte contre l'oppression. Elle est libérée en 1995, mais il lui est interdit de quitter Rangoun.

En 2010, la junte militaire met en place des élections largement contestées par la LND qui les qualifie de mascarade. Cependant, Thein Sein, élu président de la République, dissout la junte et met en place le premier gouvernement civil depuis 1962. Ce gouvernement donne des signes d'ouverture et de libéralisation, rétablissant le droit de grève, de se syndiquer et de manifester. La censure de la presse et l'accès à Internet sont assouplis, et une Commission nationale sur les droits de l'homme est créée. Aung San Suu Kyi, libérée depuis 2010, voit son parti remporter les élections législatives de 2015, et elle commence à préparer une transition démocratique pour son pays en y faisant notamment office de Premier ministre. En novembre 2020, la LND remporte une nouvelle fois les élections législatives face au PUSD (parti de l'union, de la solidarité et du développement) nationaliste et au parti des militaires. Win Myint, membre de la LND proche d'Aung San Suu Kyi, devient président tandis que cette dernière conserve ses fonctions de conseillère spéciale et chef du gouvernement. L'élan démocratique birman semble se confirmer, mais les tensions se creusent lorsque les forces armées contestent leur défaite et parlent de fraude électorale massive. Les vétérans de l'armée birmane n'ont jamais digéré la perte de la toute-puissance de la junte et savent que le deuxième mandat de la LND sera synonyme d'un nouvel affaiblissement politique de l'armée.

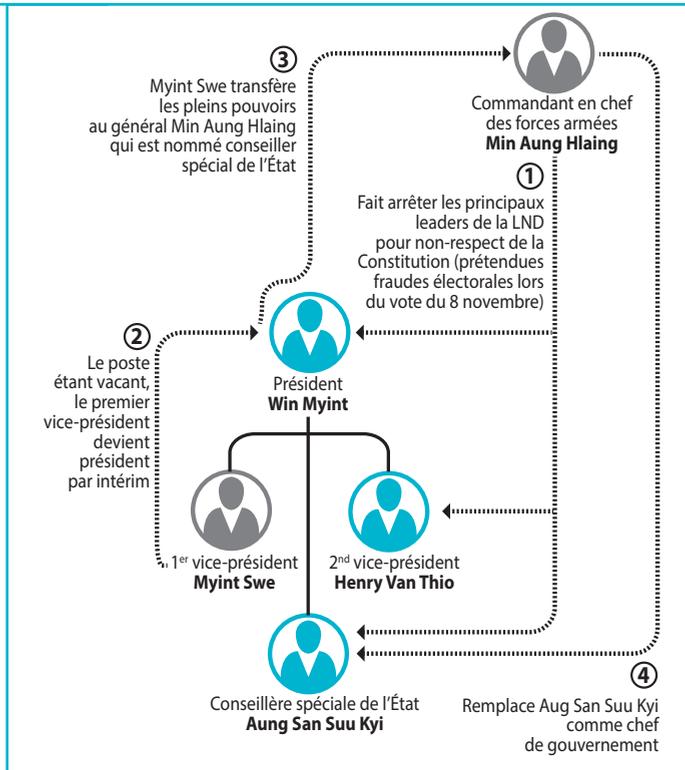
## ► Le coup d'État militaire de février 2021

Le 26 janvier 2021, Min Aung Hlaing demande une vérification des listes et un nouveau décompte des voix. Min Aung Hlaing est commandant en chef des forces armées birmanes depuis 2011 et est de fait l'un des principaux acteurs de la répression de l'armée birmane contre les Rohingyas. Son deuxième mandat de cinq ans en tant que commandant en chef devait prendre fin lorsqu'il atteindrait l'âge de la retraite obligatoire de 65 ans, en juillet 2021, ce qui peut expliquer l'urgence de l'enjeu que représente la prise du pouvoir pour lui. Ainsi, face au refus de la commission électorale de recompter les voix, un coup d'État militaire est perpétré le 1<sup>er</sup> février 2021 par les forces de Min Aung Hlaing, qui devient Premier ministre avec les pleins pouvoirs au motif de « *préserver la stabilité de l'État* », et décrète immédiatement l'état d'urgence pour un an. Win Myint et Aung San Suu Kyi sont arrêtés, et cette dernière assignée à résidence. Elle réagit dans une lettre diffusée sur les réseaux sociaux par son parti et demande à la population de « *réagir et manifester de tout cœur contre le putsch mené par l'armée* ».

Des appels à la grève sont alors lancés sur les réseaux sociaux et d'importantes manifestations éclatent à travers le pays, exigeant la libération des opposants et la fin de la dictature militaire. Les principaux rassemblements ont lieu à Rangoun, la capitale économique, et à Mandalay, la seconde ville du pays. Avec ces mouvements de désobéissance civile, les systèmes de santé et l'économie du pays sont complètement à l'arrêt. Le 9 février 2021, la vaccination contre la Covid-19 est suspendue et la plupart des hôpitaux du pays ont fermé leurs portes, aggravant largement la situation sanitaire. En vertu de l'état d'urgence, l'armée déclare la loi martiale dans plusieurs parties du territoire, interdit les rassemblements de plus de cinq personnes et met en place un couvre-feu. Si le

putsch militaire du 1<sup>er</sup> février s'était déroulé sans effusion de sang, plus de 1 000 pertes civiles et 5 700 arrestations sont attribuées à la seule répression des manifestations selon l'AAPP (Assistance Association for Political Prisoners). Une période de graves restrictions des libertés et de récession économique se profile pour le peuple birman.

### Plan visant à remplacer le système démocratique birman par un seul homme, Min Aung Hlaing, avec les pleins pouvoirs



### ► Un événement à portée internationale

Le coup d'État est déploré par la communauté internationale, qui y voit un grave retour en arrière dans un pays qui semblait en voie de démocratisation. Quelques États comme la Russie et la Chine, en vertu de leur principe de souveraineté nationale, ont refusé d'émettre tout commentaire qui serait vu comme une ingérence dans les affaires birmanes. Seuls ces deux pays semblent être enclins à envisager un dialogue avec le nouveau gouvernement, ce qui laisse présager une future dépendance de l'économie birmane envers le géant chinois. Au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, la Chine a exercé son droit de veto afin de bloquer une condamnation du coup d'État, mais le Conseil de sécurité a tout de même pu adopter une résolution le 4 février 2021, exigeant la libération immédiate d'Aung San Suu Kyi. Le secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a dénoncé à plusieurs reprises ce coup d'État et « *condamné fermement* » l'arrestation d'Aung San Suu Kyi.

Les États-Unis, qui avaient déjà annoncé des sanctions à l'encontre des militaires, ont condamné « *la violence abominable des forces de sécurité* ». Le président nouvellement élu Joe Biden a déclaré : « *Ceci ne peut être mis en doute : dans une démocratie, la force ne peut être utilisée contre la volonté du peuple.* » De fait, le bilan humain de cet événement est catastrophique. En plus du nombre de morts, l'ONU a dénombré près d'un demi-million de Birmans déplacés suite à ces événements, à l'intérieur même de la Birmanie mais aussi vers l'Inde, la Thaïlande et le Bangladesh. Ces pays ont déjà fait part officiellement de profondes inquiétudes quant à la situation, sachant qu'ils accueillent déjà plus de 750 000 Rohingyas ayant fui la Birmanie depuis 2017.

### Carte des principales manifestations contre la junte en Birmanie en 2021



### ► Mise en perspective

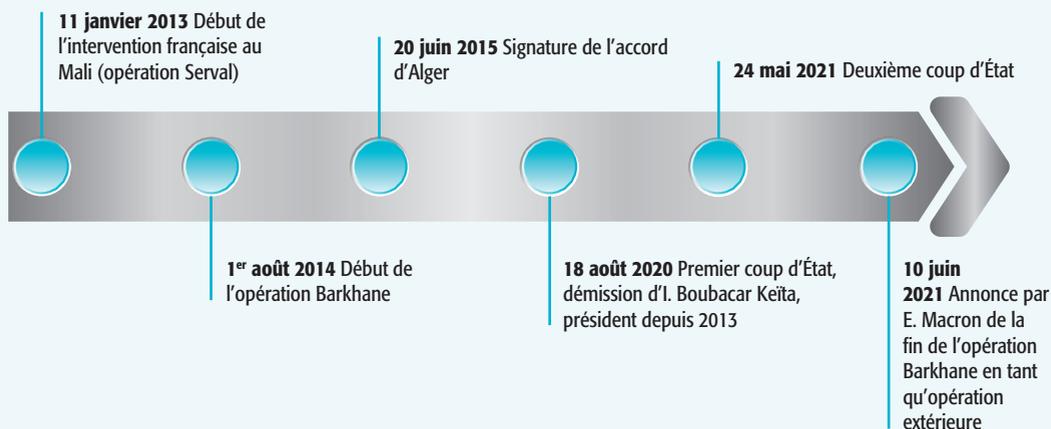
La situation politique birmane n'est pas un cas isolé dans la région : la Thaïlande, pays voisin, a également vu ses instances politiques accaparées par une junte militaire qui se maintient depuis le coup d'État de 2014.



# Nouveau coup d'État militaire au Mali : une guerre sans fin ?

par Pablo Ahumada

**M**algré la présence militaire française dans le pays depuis 2013, le Mali reste profondément marqué par l'insécurité et l'instabilité politique. Deux coups d'État ont ainsi eu lieu en moins de neuf mois, remettant en cause le processus de transition politique qui était engagé et provoquant le retrait progressif de l'opération Barkhane.



## ► Un deuxième coup d'État militaire en moins de neuf mois au Mali

Le 24 mai 2021, l'armée malienne a procédé à l'arrestation du président de la République Bah N'Daw et du Premier ministre Moctar Ouane, avant de les relâcher et de les contraindre à la démission. À l'issue de ce coup d'État, le colonel Assimi Goïta a été déclaré chef de l'État par la Cour constitutionnelle malienne, pour exercer les fonctions de président de la transition. A. Goïta, ancien commandant des forces spéciales, occupait jusqu'alors les fonctions de vice-président chargé des questions de défense et de sécurité au sein du gouvernement de transition mis en place en août 2020. Ce même mois, A. Goïta avait déjà mené le même groupe de cinq colonels responsables à réaliser un

premier coup d'État, conduisant alors le président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta, élu en août 2013, à la démission.

Si le premier coup d'État venait conclure des semaines de manifestations contestant les résultats des élections législatives d'avril 2020, autour du « Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques » (M5-RFP), le deuxième trouve son origine dans un conflit d'autorité. En effet, afin de réduire l'influence grandissante des militaires au sein du gouvernement de transition et des institutions maliennes, le président de la transition, Bah N'Daw, avait décidé le 14 mai la dissolution du gouvernement. Le 24 mai, la mise à l'écart de proches de A. Goïta dans le nouveau gouvernement a déclenché en réaction un second coup d'État militaire. Les colonels qui occupaient respectivement les fonctions de ministres de la Défense et de la Sécurité, et qui avaient participé, aux côtés de A. Goïta au premier coup d'État, avaient été remplacés par deux généraux réputés éloignés des positions des putschistes, comme en témoigne leur arrestation pendant le coup d'État de 2020.

### ► La transition politique décidée en 2020 pourrait être remise en cause

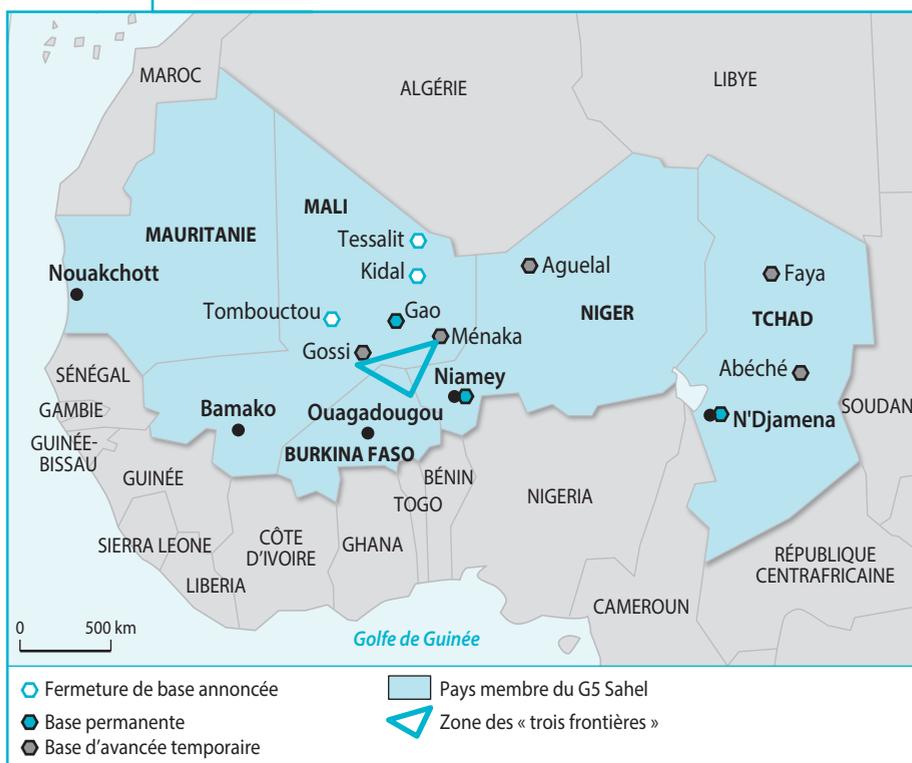
Après le coup d'État survenu en août 2020, une charte de transition, finalisée le 12 septembre 2020, avait été rédigée. Elle prévoyait la mise en place d'un processus de transition politique devant conduire à rendre le pouvoir à des personnalités civiles. Il était notamment prévu que des élections présidentielles et législatives soient organisées le 27 février 2022, et que les postes de président de la République et de Premier ministre soient occupés par des personnalités issues de la société civile. La transition devait également aboutir à la rédaction d'une nouvelle Constitution devant être approuvée par référendum, à une modification de la loi électorale, ainsi qu'à la relecture de l'accord de paix d'Alger signé en 2015 avec les groupes rebelles du nord du Mali.

Si le colonel A. Goïta a dans un premier temps promis de respecter le calendrier initial de la transition, il a par la suite indiqué que ce calendrier n'était pas une loi, mais « des estimations, des prévisions », laissant planer le doute sur ses intentions de mener à bien le processus. En outre, plusieurs obstacles de fond pourraient s'avérer bloquants. Il est d'abord peu probable que la révision du système électoral puisse être menée à son terme, l'organe unique de gestion des élections qui devait être mis en place n'ayant toujours pas vu le jour. Il s'agit pourtant d'un point crucial. Cet organe devait garantir une meilleure indépendance et une plus grande transparence dans la gestion des scrutins, pour éviter que de nouvelles élections soient entachées de soupçons de fraudes, comme les législatives d'avril 2020. En outre, les élections de février 2022 ne pourront se tenir qu'après la révision des listes électorales, qui aurait dû prendre fin le 15 juillet, mais qui n'a toujours pas débuté. Aussi, aucun projet de nouvelle Constitution n'a encore été rendu public, alors même qu'il doit être soumis au référendum le 31 octobre 2021. Enfin, le nouveau découpage territorial électoral n'a toujours pas été finalisé, alors que les groupes armés signataires de l'accord d'Alger de 2015 souhaitent étendre leurs zones d'influence. Faute de consensus avant les élections, des difficultés pourraient survenir et menacer leur tenue, alors que deux tiers du territoire échappent au contrôle de l'État.

## ► L'opération Barkhane contrainte au retrait progressif

En conséquence de ce deuxième coup d'État au Mali, Emmanuel Macron a annoncé le 10 juin 2021 la « fin de l'opération Barkhane en tant qu'opération extérieure ». Il a notamment déclaré, en visant le Mali et les autres États du G5 Sahel : « Nous ne pouvons pas sécuriser des régions qui retombent dans l'anomie parce que des États décident de ne pas prendre leurs responsabilités. » Le 3 juin, il avait déjà suspendu la coopération militaire bilatérale avec le Mali. Le président de la République française a par la suite précisé qu'il s'agissait plutôt d'une « transformation » de l'opération, dans l'objectif de « s'adapter à la nouvelle posture des groupes terroristes et d'accompagner la prise de responsabilité des pays de la région ». La transition débutera par la fermeture des bases de Barkhane situées au nord du Mali (Kidal, Tessalit, Tombouctou) entre la fin 2021 et le début 2022. À terme, Barkhane devrait passer de 5 100 à 2 500 hommes, soit une réduction de 40 % des effectifs.

### Le retrait partiel de l'opération Barkhane



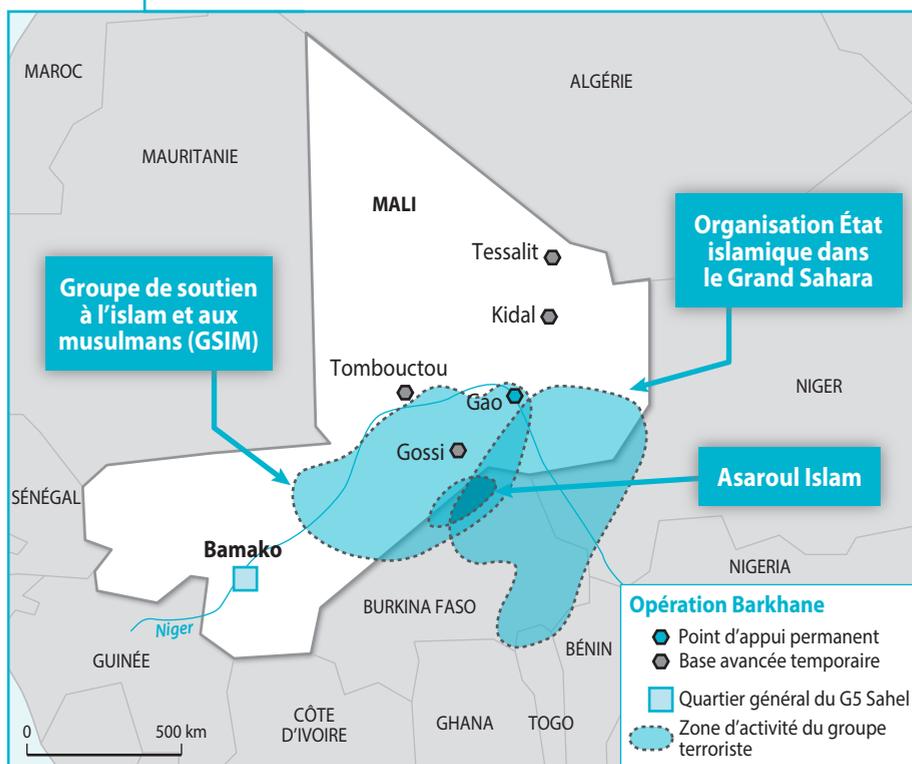
Source : état-major des armées.

L'opération Barkhane en tant qu'opération extérieure aura duré sept ans. Créée en 2014, elle avait pour objectif de lutter contre les mouvements terroristes au Sahel. Elle n'aura donc pas permis de préserver la stabilité du Mali. Elle prenait la suite de

l'opération Serval, l'intervention militaire française lancée au Mali entre janvier 2013 et juillet 2014, en réponse à la demande des autorités maliennes d'un appui français pour repousser des groupes armés islamistes qui avaient pris le contrôle de la région de l'Azawad. Malgré l'opération Barkhane et la signature en 2015 de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, dit accord d'Alger, entre le gouvernement malien et la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), la situation du Mali reste particulièrement instable, près de dix ans après le début de la crise.

La sécurité du Sahel reposera désormais essentiellement sur la force conjointe dite « du G5 Sahel » (Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad), aidée par la Task Force Takuba, qui réunit des forces spéciales européennes pour accompagner et former l'armée malienne.

### La présence de groupes terroristes au Mali



Source : ACLED.

### Mise en perspective

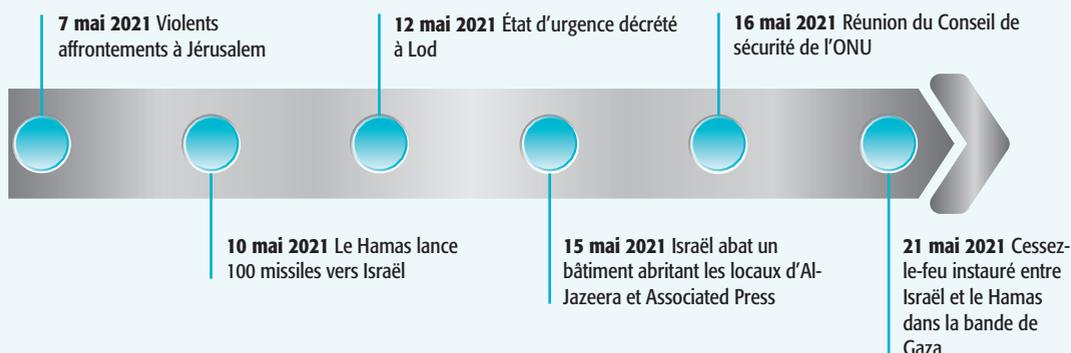
Si les autorités françaises préfèrent parler de sa transformation plutôt que de sa fin ou de son échec, l'évolution de l'opération Barkhane ainsi que le retrait américain d'Afghanistan relancent le débat sur la pertinence des opérations militaires extérieures occidentales de long terme.



# Israël-Palestine : la nouvelle flambée des violences

par Fabrice Senechal

**L**e 10 mai 2021, le Hamas annonce avoir lancé 100 roquettes depuis la bande de Gaza vers Israël. L'organisation gazaouie les justifie comme une réponse aux violents heurts entre la police israélienne et des Palestiniens sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem. Cet épisode est le point de départ d'un cycle de violences pendant 11 jours entre Israël et le Hamas, qui se solde par un cessez-le-feu le 21 mai 2021.



## ► À l'origine du tourbillon de violences israélo-palestiniennes de mai 2021

La question palestinienne reste une équation géopolitique irrésolue et complexe qui inquiète le Proche-Orient et la scène internationale. Dans la nuit du 22 au 23 avril 2021, de jeunes extrémistes israéliens, du mouvement ultraorthodoxe et d'extrême droite Lahava, scandent « *Mort aux Arabes !* » à l'entrée de la vieille ville de Jérusalem. Les heurts qui s'ensuivent sont le premier épisode de violences israélo-palestiniennes depuis la relative accalmie imposée par l'arrivée de la pandémie de la Covid-19.

Cependant, le véritable terreau de la spirale de violences de mai réside dans les violentes manifestations entre Israéliens et Palestiniens au sujet de l'expulsion de familles

# ACTUALITÉ 2021-2022

CONCOURS  
& EXAMENS 2022

Le retour au pouvoir des talibans en Afghanistan, le bilan des élections fédérales en Allemagne, la loi « sécurité globale » en France, la nouvelle course à l'espace...

Retrouvez tous les événements incontournables de l'année 2021 classés en six thématiques : **géopolitique ; politique française et européenne ; économie, entreprises et monde du travail ; société ; culture et sport ; sciences et environnement.**

Pour **réussir vos écrits et vos oraux 2022**, ce livre vous propose :

- 🎯 **50** synthèses et portraits
- 🎯 **Tous** les faits, dates et chiffres à connaître
- 🎯 **85** graphiques, cartes et schémas
- 🎯 **200** QCM corrigés
- + la méthode de l'analyse d'image
- + **20** citations et **10** classements à retenir en 2021



- 
- ➡ Bacheliers préparant leur entrée dans le supérieur
  - ➡ BTS
  - ➡ Concours d'entrée en écoles de journalisme, de management et à Sciences Po
  - ➡ Étudiants en prépas (scientifiques, commerciales et littéraires)
  - ➡ Cursus universitaires : économie, gestion, droit, sciences humaines et sociales
  - ➡ Concours de la fonction publique de catégories A et B
  - ➡ Concours paramédicaux et sociaux

